

LE JOURNAL DU COLLECTIF

LA DEPECHE GUILERIENNE

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI

Conseil Municipal

SUBVENTION À L'AGORA -

Lors de notre intervention nous avons rappelé quelques faits ! En effet, depuis 2013, l'enveloppe dédiée à la subvention de notre centre socio-culturel (CSC) par la commune n'a pas changé. Aujourd'hui, l'inflation ayant fait son œuvre, cette enveloppe n'est plus suffisante pour assurer sa pérennité financière.

De plus, La revalorisation des salaires de la branche suite à la réforme de la convention collective au 1^{er} janvier 2024 a considérablement impacté la masse salariale de l'Agora, comme celle de tous les CSC.

Cet effet ciseaux a fait passer l'Agora d'une situation de fragilité financière à une situation critique. Et les projections réalisées donnent 4 ans pour trouver des solutions. Ensuite, il devra fermer ses portes !

Pour sa part, le conseil d'administration a annoncé des évolutions de sa politique tarifaire et un certain nombre de propositions de source de financement. L'Agora se démène pour sa survie...

Nous avons donc proposé que le conseil municipal vote l'octroi d'une aide exceptionnelle.

Nous avons été surpris par la clarté de la **réponse du maire : pas d'aide financière**. Dans son propos, il assimile le CSC à une simple association, oubliant son rôle majeur dans la cohésion du territoire, et l'invitant à revoir son mode de fonctionnement, point !

Nous avons été surpris aussi que ce sujet ne soit pas davantage débattu : **aucun des adjoints n'est intervenu pour défendre l'Agora**.

Sommes-nous les seuls conseillers municipaux à penser que l'Agora doit rester la pierre angulaire de l'action sociale et culturelle sur Guilers ?

SCOT -

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du du territoire pour les 20 prochaines années et Pays de Brest (7 intercommunalités dont Brest se décline dans la plan local d'urbanisme (PLU) Métropole) a été arrêté par délibération le 7 à l'échelle de la métropole. février 2025. Les 103 communes concernées ont jusqu'au 27 juin pour donner un avis, faute de quoi il sera considéré comme favorable.

Ce document cadre la stratégie d'aménagement

Document important donc, le maire l'avait mis à l'ordre du jour du conseil municipal du 27 mars. Nous avions demandé le report du vote

et la mise en place d'une commission spécifique. Demande acceptée par le maire, la présentation faite par l'ADEUPa a été appréciée par l'ensemble des conseillers.

Le SCoT a été voté à l'unanimité le 22 mai.

#ensemblepourguilers  

 epguilers@gmail.com

Nous suivre, nous contacter, nous rejoindre...

ACTIONS MENÉES PAR LE COLLECTIF

CAHIERS CITOYENS - PREMIÈRE RÉUSSITE

Donner la parole aux citoyens, facile dans le discours mais comment faire concrètement ? C'est à cette question que notre collectif a essayé de répondre avec les cahiers citoyens.

Quelques chiffres sont à relever. L'opération a été menée du 24 mars au 26 avril, 21 cahiers ont été distribués et 82 contributeurs se sont exprimés sur une vingtaine de thèmes pour plus de 250 apports.

Les problématiques principales des contributeurs sont dominées par l'urbanisation de la commune qui interroge, la place de la Libération (centre bourg) qui fait l'unanimité contre elle et les incivilités (et le non respect des limitations de vitesse) qui posent question. Côté positif, la vitalité du tissu associatif et le rôle majeur de l'Agora ont été soulignés.



En conclusion, cette opération est un succès à plusieurs titres. Elle démontre tout d'abord qu'il est possible de donner la parole aux habitants. De plus, la matière obtenue, riche d'une diversité de points de vue, permet de poser nos premiers éléments de réflexion dans l'objectif que les habitants se sentent fiers et heureux d'habiter Guilers. Si vous voulez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus !

DES MÉGOTS, ENCORE DES MÉGOTS -

Notre collectif en partenariat avec l'association Idéo tenait à participer au Mégothon 2025. 296 évènements partout en France, pour sensibiliser les habitants à ce fléau.



Le mégot, un déchet auquel on ne prête guère attention mais qui pollue notre planète. Déchet n°1 retrouvé dans la nature, on en croise partout, sur les trottoirs, dans les caniveaux, les parcs, les plages, les forêts... Mini-bombe toxique, il contient plus de 7 000 substances chimiques.

Ramasser, c'est bien, sensibiliser, c'est mieux ! Utilisation de cendriers de poches, implantation de cendriers dans l'espace public et ramassage ciblé pour permettre un recyclage. La question du coût vient alors ! Les producteurs de tabac ne devraient-ils pas financer ces opérations dans la logique pollueur/payeur ? Sans attendre, des communes et des entreprises (voir édition #18) ont pris les choses en main. Ensemble, on peut faire bouger les choses.



Flasher pour
retrouver toutes
les éditions de la
Dépêche Guilérienne